

Moins 7 % pour l'écologie, « en clair », c'est moins de moyens pour... ...les transports (route, air, mer, fluvial) et les collectivités territoriales !

Annonçant une baisse de 7% de moyens pour l'écologie le gouvernement annonce en fait des restrictions sur l'ensemble du champ de compétences des ministères "conjointes" (écologie, transports et égalité des territoires et logement).

Cette baisse supplémentaire des moyens de l'État prépare de nouveaux transferts :

- de compétences vers les collectivités territoriales,
- de missions vers le secteur privé,
- de charges vers les usagers et les contribuables.

1^{er} paradoxe : au moment où Cécile Duflot présente sa loi dite d'accès au logement et urbanisme rénové, [elle expulse ses personnels](#) en charge, justement, d'apporter le concours de l'État aux collectivités locales dans le cadre de l'instruction des actes d'urbanisme !

2^{ème} paradoxe : au moment où l'État reconnaît réduire ses investissements sur les infrastructures de transports, il négocie dans le même temps - mais en catimini - le transfert de l'entretien des routes nationales avec des sociétés autoroutières ... moyennant allongement des péages sur le réseau concédé...

3^{ème} paradoxe : au moment où le Président de la République annonce la création d'une Agence de la biodiversité (dont il se dit que le siège serait basé à Nantes), il lui coupe les moyens de sa mise en place.

En acceptant les contraintes de l'Union européenne notamment au plan budgétaire, le Président de la République et le gouvernement consacrent la seule voie libérale de l'austérité pour les services publics...

La FEETS FO dénonce une nouvelle fois ces nouveaux coups portés aux agents et aux services par ce gouvernement qui ne cesse d'accroître les méfaits de ses prédécesseurs !

Paris, le 1^{er} juillet 2013

Contact : 01.44.83.86.20

Jean HEDOU, Secrétaire général, Port. 06.85.12.74.46

Gérard COSTIL, Secrétaire fédéral, Port. 06.43.78.34.23